

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Lettres, langues et cultures étrangères

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Lettres, langues et cultures étrangères* (LLCE) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) dispense une formation, sur les sites de Reims et Troyes, en mode présentiel et, pour la spécialité *Philosophie*, en enseignement à distance, dans le champ des *Lettres, langues et sciences humaines*, visant soit le monde de l'enseignement et de la recherche, soit le monde de l'entreprise, privée ou publique.

Les spécialités *Anglais, Espagnol, Philosophie* et le parcours de type recherche de *Lettres* forment aux techniques et méthodes de la recherche universitaire, tandis que la spécialité *Gestion multilingue de l'information* (GMI) et le parcours professionnalisant de *Lettres, Sauvegarde et valorisation du patrimoine* (SVP), qui lui-même se divise en deux sous-parcours, *Sauvegarde et valorisation du patrimoine écrit* (SVPE) et *Sauvegarde et valorisation du patrimoine artistique* (SVPA), forment aux techniques spécifiques aux mondes professionnels de la communication d'une part, de la conservation et de la valorisation du patrimoine d'autre part.

Le premier groupe de formations destine ses diplômés à la poursuite d'études en doctorat, ou à une insertion professionnelle dans les secteurs de l'enseignement du 2nd degré, l'administration publique, la traduction, le journalisme, l'édition ou la communication. Le second groupe prépare aux métiers du livre (assistant de conservation, responsable de centre culturel, ingénieur en projets culturels, médiateur culturel) et aux métiers de l'ingénierie linguistique (veilleur informationnel, animateur web, *community manager*, chargé de communication, chargé de projet web, web rédacteur, webmaster, gestionnaire de contenu, chargé d'information et de documentation).

Ces formations répondent aux objectifs d'une qualification de niveau I : elles allient les savoirs théoriques de type universitaire et les méthodes propres aux domaines explorés, un haut niveau d'information et un sens critique, une capacité à la réflexion et une capacité à la décision. Elles favorisent pour certaines d'entre elles la pluridisciplinarité, voire l'interdisciplinarité, et recourent aux humanités numériques.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de formation, en termes de connaissances et de compétences, sont clairement définis pour chaque spécialité et parcours. Les compétences visées sont théoriques, méthodologiques et pratiques. Elles s'actualisent dans des situations qui réclament de la part du futur diplômé une capacité à discerner, évaluer et décider. Dans plusieurs parcours, les savoirs sont empruntés à différentes disciplines, et appliqués aux ressources numériques. L'étudiant est ainsi invité à porter sa réflexion au-delà du périmètre académique défini par chaque discipline, et à se situer à l'interface de plusieurs domaines du savoir. Tels qu'ils sont rédigés, les objectifs de formation répondent aux exigences d'un diplôme de niveau master.

Les métiers ciblés sont correctement listés dans les fiches RNCP. Il faut toutefois remarquer que plusieurs des métiers évoqués ne sont accessibles que par la voie d'un concours de l'administration publique d'État ou territoriale (éducation nationale, patrimoine, culture), qui, étant donné la nature des épreuves, demande, en plus du master, une préparation spécifique. On peut ainsi s'interroger sur l'affichage, dans les spécialités *Lettres, Philosophie* et de langues, du débouché enseignement secondaire, alors qu'il existe dans le même établissement un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention 2nd degré pour les disciplines concernées. Les débouchés les plus convaincants sont du côté des métiers émergents, soit de la médiation culturelle, soit de la communication numérique. Le master entend faire la différence par le haut degré de théorisation que seul l'enseignement universitaire peut prodiguer, et qui est susceptible d'ouvrir des possibilités d'intervention dans des domaines où la réflexion et la créativité sont nécessaires.

La spécialité GMI, présentée comme la plus innovante des formations du master, est la plus prometteuse en termes de débouchés ; aussi exige-t-elle un volant de compétences étendu, incluant la maîtrise fonctionnelle de plusieurs langues, la maîtrise des outils linguistiques et la maîtrise des outils numériques. C'est dans cette formation que la transversalité est la plus forte.

Organisation

L'organisation en spécialités (*Anglais, Espagnol, Lettres, Philosophie, GMI*) et en parcours (*Lettres « Recherche », Lettres Sauvegarde et valorisation du patrimoine*, comportant deux options, *Livre et Patrimoine*), conformément à l'ancienne terminologie, est claire, bien qu'elle induise une impression de juxtaposition de formations étanches les unes aux autres. Les mutualisations entre les spécialités et parcours ne concernent que les enseignements transversaux (informatique, méthodologie, professionnalisation, langue vivante). Elles sont internes au diplôme, mais touchent également d'autres diplômes, comme le master MEEF pour les disciplines anglais, espagnol et lettres, ou la licence *Lettres* pour les cours de latin et de grec. Ces mutualisations ne concernent toutefois pas la spécialité GMI, qui sur ce point encore marque sa différence.

Les enseignements prodigués au sein de cette formation sont en adéquation avec les objectifs affichés. Les annexes descriptives (ou supplément) au diplôme indiquent dans toutes les fiches la progression semestrielle des enseignements qui mène l'étudiant vers l'objectif fixé.

Une convention, liant la mention avec une école de commerce réputée de Reims, Neoma Business School, permettait aux élèves de cette école de suivre un double cursus philosophie/commerce, et de bénéficier ainsi d'un double diplôme. On ne sait cependant combien d'élèves ont pu profiter de cette possibilité, ni quelles interactions cette convention a généré entre les établissements. Il est à noter que seuls les enseignements de SVP sont délocalisés sur le site de Troyes. Les enseignements sont dispensés majoritairement sous forme de cours magistraux (CM), mais dans une proportion qui varie selon les formations : 72 % en SVP, 39 % en GMI, et pour les autres formations entre 51 et 55 %. De tels écarts au sein d'une même mention, même s'ils se justifient par des raisons pédagogiques, posent question.

Positionnement dans l'environnement

Certaines des spécialités ou parcours composant ce master (*Philosophie, SVP, GMI*) ont des partenariats variés avec des collectivités, des services culturels, des acteurs économiques territoriaux et des entreprises, sur le plan local (Troyes pour SVP, Reims pour GMI) ainsi que national (Bibliothèque nationale de France, Château de Versailles, Radio France), mais également international pour GMI (Allemagne, Chine, Espagne, Royaume Uni). Ce réseau de professionnels profite aux étudiants, pour un stage ou pour une embauche. Notons cependant que toutes les spécialités n'affichent pas de tels partenariats. *Lettres* et *Anglais/Espagnol* ne semblent pas avoir développé de lien avec le secteur industriel ou culturel.

Contrairement à ce qu'allègue le porteur, la carte des formations, au moins à l'échelle régionale, implique une concurrence. Et la distance géographique, qui en licence est un obstacle réel, ne saurait avoir le même effet au niveau du master. La mobilité doit, bien au contraire, être considérée comme un plus, et doit être encouragée. GMI, par son mélange original entre civilisation, linguistique et information-communication, échappe partiellement à cette mise en concurrence des formations. Il n'en va pas de même des autres spécialités, qui éprouvent des difficultés, comme le prouve la fermeture en cours de contrat de la spécialité *Allemand* et du parcours *Lettres-international*. La mention bénéficie de la configuration du champ spécifique à l'URCA, en particulier l'absence d'une filière information-communication, et de particularités liées à l'environnement socio-économique.

À l'enseignement de SVP, il est fait mention du master *Histoire, histoire de l'art et archéologie* de l'URCA, mais aucun lien de coopération n'est indiqué. Ceci est d'autant plus surprenant que les compétences théoriques citées (« histoire du livre », « histoire de l'art et des collections », « histoire des institutions culturelles », « histoire du patrimoine ») comportent le vocable « histoire » et que certains enseignements (« Patrimoines et représentations » par exemple) relèvent explicitement de cette discipline.

Le lien avec les unités de recherche auxquelles le diplôme est adossé est cohérent. Le parcours SVP se rattache ainsi à l'axe 3 « Discours, figures et pratiques du livre » du Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires (CRIMEL, EA3311), et la spécialité GMI à l'axe 2 « Intercompréhension et didactique du plurilinguisme » du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée (CIRLEP, EA4199).

Equipe pédagogique

L'équipe est nombreuse. Elle comprend 24 professeurs des universités, 3 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, 22 maîtres de conférences, 5 professeurs détachés de l'Éducation nationale et 14 professionnels extérieurs. Elle couvre pour l'essentiel les sections 8 (Langues et littératures anciennes), 9 (Langue et littérature françaises), 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes), 14 (Langues et littératures romanes) et 17 (Philosophie) du conseil national des universités (CNU). Les intervenants professionnels extérieurs sont attachés exclusivement à SVP et GMI. Ils appartiennent au monde de l'entreprise (informatique, gestion des réseaux sociaux, graphisme, gestion de projet), ou au secteur culture et patrimoine (archives départementales, archives municipales, musées, médiathèques, mission lecture DRAC, etc.). Ils assurent 339 heures, soit moins de 10 % de la formation totale de la mention. Leur niveau de compétence est adéquat à la formation.

Le pilotage de la mention est bien pensé. Il comprend un responsable de mention et des responsables de spécialité, qui se chargent du recrutement des inscrits, de l'information sur le diplôme, de la direction des mémoires, des jurys de soutenance, des jurys d'année. Un Conseil de mention se réunit une fois par semestre : il est composé des seuls responsables pédagogiques. On s'interroge toutefois sur l'objet des réunions de ce conseil, sur la méthodologie de travail, et sur les interactions entre les différentes spécialités. On regrette également que les étudiants n'y soient pas mieux représentés. Le parcours GMI se distingue par un fonctionnement propre : son équipe pédagogique se réunit quatre fois par an (recrutement, bilan, soutenances, jurys).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

On compte en 2015-2016 57 inscrits en 1^{ère} année et 61 en 2^{ème} année dans les spécialités *Lettres-Anglais-Espagnol-Philosophie*. Les formations les plus fragiles sont l'*Espagnol* (en 2015-2016, 1 inscrit en 1^{ère} année et 8 en 2^{ème} année) et la *Philosophie* (5 en 1^{ère} année et 11 en 2^{ème} année). Il faut toutefois remarquer que cette dernière spécialité bénéficie des potentialités que lui offre l'enseignement à distance. On compte en effet 60 inscrits par ce biais, sans qu'on sache comment ces inscrits se répartissent sur les deux années. Les effectifs sont stables en *Lettres*, en augmentation en *Anglais*, et en net fléchissement en *Espagnol*. La spécialité *Allemand*, de même que le parcours de *Lettres Littératures européennes* ont dû fermer, faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Notons la fragilité de ces formations, vulnérables à la conjoncture, mais qui profitent cependant d'un afflux d'étudiants étrangers.

L'insertion professionnelle est présentée comme optimale dans la filière GMI. Des enquêtes attestent la forte employabilité des diplômés, même si l'on ne dispose pas d'éléments permettant de vérifier la fiabilité de ces données. Les métiers recensés sont des postes d'encadrement dans le secteur de la communication et des chefs de micro entreprises. Les données manquent dans les autres spécialités. On sait seulement qu'un tiers du contingent des diplômés du parcours « Recherche » poursuivent au niveau doctorat. Il serait intéressant de savoir ce que sont devenus les diplômés de SVP, de façon à vérifier que les métiers cibles (cadres du secteur livre, patrimoine et culture) coïncident avec la réalité de l'insertion. Le problème est que les métiers cités ne sont pour la quasi-totalité d'entre eux accessibles que par des concours de l'administration publique. Les chiffres d'insertion fournis sont des données brutes. Le porteur n'y fait pas référence. De fait, ils sont difficilement exploitables, dans la mesure où l'on ne sait pas quels secteurs professionnels ni quels métiers ils recouvrent. La formation devrait se doter d'un outil d'évaluation efficace afin de mieux renseigner le devenir professionnel des étudiants.

Place de la recherche

La mention est adossée à deux laboratoires, le premier regroupant des chercheurs dans les domaines des lettres gréco-latines et françaises, de la littérature comparée, de l'histoire de l'art et du livre, de la théorie de la lecture, le Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires (CRIMEL, EA3311), le second, plus généraliste, incluant la philosophie, la linguistique, les littératures et civilisations étrangères (allemand, anglais, espagnol), l'intercompréhension des langues voisines et la didactique du multilinguisme, le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée (CIRLEP, EA4199), et à une école doctorale (Sciences de l'Homme et de la Société, ED555). GMI se rattache bien au CIRLEP pour ce qui est de l'intercompréhension culturelle ; mais il faut noter que cette question ne pèse que pour trois unités d'enseignement (UE) 16 et 18 crédits sur 120, soit 15 % seulement de la totalité de la formation. La gestion de l'information, les techniques de traitement de l'information, l'informatique appliqué à l'information représentent 9 UE, 54 crédits, soit 45 % de la formation. On voit que la balance pèse plus fortement du côté de l'information-communication que du côté de la civilisation.

La place de la recherche est valorisée dans le master par une UE « séminaires » obligatoire qui permet aux étudiants d'observer les pratiques de la recherche scientifique. Les nombreuses manifestations qui se tiennent sur les différents sites de l'URCA sont autant d'occasions pour les étudiants de découvrir l'univers de la recherche. On aurait pourtant aimé avoir plus de détails sur les modalités d'évaluation de cette UE. La participation des publics d'étudiants aux colloques est parfois précisée. Mais ces informations purement quantitatives ne permettent pas d'en évaluer l'impact en termes d'apprentissage, ni d'en déduire les exploitations pédagogiques auxquelles elle a pu donner lieu. Il serait souhaitable d'avoir plus d'informations concernant la collaboration des enseignants-chercheurs de GMI et de SVP avec les professionnels. Les modalités de ces coopérations ne sont pas mentionnées.

Place de la professionnalisation
<p>À côté des spécialités qui forment des professionnels de la recherche universitaire, le parcours SVP prépare les étudiants à s'insérer dans des secteurs professionnels émergents ou en mutation. Les compétences sont, à partir de là, nécessairement polyvalentes, transversales et évolutives. La formation pratique y tient une place conséquente : le stage professionnel au semestre 4 a une durée de deux mois (avril-mai). La spécialité GMI, dont la vocation est elle aussi professionnalisante, pousse les étudiants vers l'entreprise (coaching dans la recherche de stage, ateliers de professionnalisation, conférences, rencontres avec des diplômés insérés, deux stages, l'un en M1, facultatif, l'autre en M2 obligatoire, de 24 semaines ; certifications professionnelles, comme Voltaire).</p> <p>L'encouragement à l'entrepreneuriat des étudiants, mentionné comme un des points forts, reste cependant un point insuffisamment développé, de même que l'amélioration de l'insertion professionnelle de <i>Lettres, Philosophie et Anglais/Espagnol</i>, qui semble n'être qu'un souhait dont la réalisation reste difficile.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les liens entre l'université et le monde économique sont indéniables. Un projet tuteuré est proposé en GMI, au semestre 3, visant la réalisation d'un site web multilingue, dans le cadre de l'enseignement de Technologies de l'Information et de la Communication (36 heures, 2 crédits). Les stages sont présents dans chacune des spécialités de la formation, sans y tenir toutefois la même importance. En SVP, il est de deux mois par année et compte pour 8 crédits ; en GMI, il est de six mois et vaut 30 crédits. Ces stages sont l'occasion d'une véritable immersion professionnelle, gage d'une future insertion réussie. Dans les spécialités dites de « Recherche », le stage peut consister dans le fait d'assister à un colloque, et n'est alors validé que sur production d'un justificatif de présence. Un rapport détaillé de la manifestation, noté par les enseignants-chercheurs organisateurs, serait d'une plus grande efficacité. Dans tous les cas, le terme de « stage », employé dans ce contexte, est abusif : assister à un colloque ne saurait valoir comme expérience professionnelle.</p>
Place de l'international
<p>On ne peut évaluer le rayonnement du diplôme à l'international : le tableau des mobilités, entrante et sortante, pourtant annoncé par le rédacteur, n'a pas été joint au dossier.</p> <p>La filière GMI se distingue cependant par une forte attractivité. Mais, dans l'autre sens, les partenariats sont difficiles à mettre en place du fait de la particularité de la formation. La pluridisciplinarité du parcours s'avère un obstacle aux échanges avec des établissements à l'étranger qui ne proposent pas de formation équivalente. Des tentatives ont toutefois été esquissées. En l'absence de données précises, il est cependant difficile d'évaluer la mobilité entrante et sortante. On ne dispose pas davantage d'information sur les dispositifs mis en place pour accueillir les étudiants étrangers.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Sur la question du recrutement, il faut, là encore, distinguer GMI du reste des spécialités. Pour ces dernières le bassin de recrutement est constitué par les licences des mêmes filières auxquelles s'ajoutent des étudiants venus d'autres universités françaises, voire de l'étranger, dans une proportion qui n'est pas connue. Le parcours GMI a une aire de recrutement plus large. Les contraintes liées aux équipements informatiques limitent le nombre des inscrits ; ceci explique la sélection drastique, basée, comme en parcours SVP, sur un examen des dossiers et un entretien. Dans les autres spécialités, l'entrée est de droit pour les titulaires de la licence correspondante. On regrette que les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), mentionnées mais non détaillées, ne soient pas considérées comme un mode de recrutement significatif.</p> <p>L'admission en master 2^{ème} année d'étudiants venant d'autres masters est envisageable. Des passerelles existent entre les différentes spécialités du master, sans qu'on sache si elles sont soumises à certaines conditions.</p> <p>La disponibilité des enseignants ou les usages du courrier électronique et du bureau virtuel, mentionnés comme relevant de l'aide à la réussite, ne sauraient pourtant être considérés comme décisifs de la lutte contre l'échec. En revanche, l'évaluation par contrôle continu, le tutorat, les cours de soutien en français, proposés sur demande, relèvent de cet objectif. Les « heures de remédiation » évoquées pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers sont effectivement à mettre en place.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement à distance en <i>Philosophie</i> ne répond pas aux attentes qu'une telle proposition fait naître chez l'étudiant. Il est question dans le dossier de « photocopiés », de « courrier électronique » et de « blog ». À l'époque des plates-formes numériques, ce type de moyens paraît décalé. Les inscrits se déplacent pour des journées de regroupement pédagogique et pour les examens. Les étudiants salariés bénéficient d'une dispense d'assiduité. Dans les autres spécialités et parcours, l'enseignement a lieu exclusivement sur le mode présentiel.</p> <p>Les cours d'informatique, représentant 12 heures aux semestres 1, 2 et 3, sont mutualisés entre les quatre spécialités dites de « Recherche ». En GMI et en SVP, le numérique, étant au cœur de la formation, occupe une place nettement supérieure, de l'ordre de 50 heures/semestre.</p> <p>L'anglais de communication est obligatoire pour l'ensemble des spécialités et parcours, à raison de 24 heures/semestre. Une seconde langue peut être pratiquée en autonomie à la Maison des Langues.</p>
Evaluation des étudiants
<p>La composition et le fonctionnement du jury d'examen sont détaillés dans les fiches RNCP des différentes spécialités du diplôme. Le jury, composé du responsable de la mention, des responsables des spécialités et des parcours, se réunit deux fois par an, et décide de l'attribution des crédits d'où résulte l'attribution du diplôme. Il est précédé par des pré-jurys, composés des membres de l'équipe pédagogique, qui valident les soutenances de rapports de stage. La part du contrôle continu est importante dans les quatre spécialités, et exclusive en GMI, ce qui impose à l'étudiant la présence aux TD. Les mémoires de recherche et les mémoires professionnels rapportant sur le stage donnent lieu à une soutenance.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le dossier d'évaluation donne peu d'information à ce sujet. L'annexe descriptive (ou supplément) au diplôme de chaque spécialité est minutieusement remplie. Les compétences que l'étudiant doit acquérir sont correctement mentionnées. Cependant, les modalités de suivi de ces compétences sont trop brièvement évoquées dans le dossier.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il existe, dans la spécialité GMI et le parcours SVP, un réseau de diplômés qui permet de suivre le devenir des anciens. Les réseaux sociaux, plus informels, sont un complément utile à ce suivi. La connaissance de l'insertion professionnelle reste cependant insuffisante. Quant aux données fournies par le bureau d'enquête de l'établissement, elles sont à la fois lacunaires et imprécises : la mention ne peut rien en tirer pour son pilotage. C'est donc un des points d'amélioration, notamment pour les spécialités à vocation professionnalisante.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Une liste des membres du conseil de perfectionnement est donnée. Rien ne permet toutefois d'en conclure que ce conseil s'est effectivement réuni. Aucune information n'est fournie sur ce point. Le conseil de mention semble s'être substitué au conseil de perfectionnement. Il n'est pourtant qu'une réunion des responsables de la mention, de spécialité et de parcours. Cette absence d'un conseil de perfectionnement est préoccupante pour le pilotage de la mention.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants n'a pas encore été mise en place. Le processus d'autoévaluation existe, mais aucune explication n'est donnée sur la manière dont cela est fait, ce qu'il advient des résultats et comment les éventuelles remédiations sont mises en place.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte attractivité des filières professionnalisantes.
- Lien étroit entre les formations et les axes de recherche des laboratoires concernés.
- En GMI et SVP, nombreux partenariats avec des entreprises ou des administrations.

Points faibles :

- Trop grande disparité au sein de la mention entre les objectifs et les moyens affectés aux filières de type académique et les objectifs et moyens affectés aux filières de type professionnalisant.
- Architecture dont la complexité nuit à la visibilité de certaines formations, comme SVP, qui n'a qu'un statut de parcours au sein d'une spécialité, alors que la formation dispensée, sur un site distant qui plus est, est entièrement autonome.
- Absence de certains outils nécessaires au pilotage, comme le suivi de l'acquisition des compétences, le suivi des diplômés, les données concernant l'origine des étudiants recrutés et les procédures de recrutement, les données concernant la mobilité entrante ou sortante.
- Absence de fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Rayonnement international insuffisant, notamment pour les filières de langues.
- Absence d'un vrai stage dans certaines spécialités.

Avis global et recommandations :

Cette mention s'organise en trois pôles : Recherche (Lettres, Langues, Philosophie) ; Patrimoine ; Gestion de l'information. Les deux derniers pôles ont l'avantage d'être professionnalisants. A ce titre ils bénéficient de moyens plus importants, tant en personnels (professionnels extérieurs en particulier) qu'en heures et en équipements. Ils mobilisent une énergie plus grande, comme cela apparaît en matière de partenariats avec le monde professionnel. Ils sont animés d'un dynamisme supérieur. Preuve en est la place, importante, qu'ils occupent dans le dossier. Partant de ce constat, il appartient à la mention de repenser non seulement son architecture, et les équilibres internes qui en découlent, mais de décider quel avenir elle réserve aux formations plus académiques, de ce fait plus fragiles dans un environnement universitaire concurrentiel et dans une conjoncture économique défavorable. La professionnalisation de ces formations est une voie possible : elle passe par la mise en place de partenariats, la mise en place d'un vrai stage professionnel d'une durée significative, et un suivi de l'apprentissage et de l'insertion par des outils adaptés. Le lien avec les laboratoires, qui est un véritable atout, devrait être renforcé, de même que devraient être mis en place des accords internationaux concourant au rayonnement des filières à l'étranger. Le conseil de perfectionnement, en s'appuyant sur des données objectives, et avec l'aide de partenaires issus du monde économique, doit être en mesure de tirer de l'expérience passée un bilan éclairé et d'engager des choix d'avenir.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

**Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres**

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du master *Lettres, langues et cultures étrangères*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

RÉPONSES POUR LE PARCOURS SVP

1. Réunions de l'équipe pédagogique SVP : p.5

L'équipe pédagogique SVP se réunit au minimum 5 fois par an :

- Recrutement (juin/juillet)
- Soutenances (juin)
- Jurys (juin/septembre, + VAE tout au long de l'année)
- Conseil de perfectionnement (juin)
- Réunion pédagogique semestrielle (septembre et janvier).

2. Modalités de la collaboration des enseignants-chercheurs avec les professionnels : p.5

Les contacts entre les enseignants et les professionnels sont très étroits. Cette collaboration est très souvent centrée sur une complémentarité de compétences (au sein parfois d'un même EC). Partie théorique souvent traitée par des enseignants, complétée par applications pratiques et apports concrets, voire études de cas par les professionnels. Ex : En M1, cours « Expositions et animations » : 25h d'analyse théorique de la notion et 11h sur le montage d'expositions en musée par le médiateur et concepteur d'expositions au MAM. ; même fonctionnement en « Inventaire et catalogage ».

En outre, si les professionnels apportent leur compétence à la formation, les enseignants-chercheurs de leur côté répondent aux sollicitations des partenaires professionnels pour dispenser des conférences en lien avec leur spécialité ou pour organiser des manifestations (expositions, colloques).

3. Recrutement : p.6

Est-il pertinent de considérer les VAE (fréquentes en master SVP) comme un mode de recrutement ? Elles montrent certes l'attractivité de ce diplôme, mais ne permettent que de le délivrer.

4. Le conseil de perfectionnement : p.7

En master SVP, il se réunit tous les ans au mois de juin.

Ce type de réunion n'a jamais été ressenti comme nécessaire au niveau de la mention étant donné sa très grande disparité, disparité qui devrait disparaître dans la nouvelle offre de formation.

5. Insertion professionnelle : p.5

Nous regrettons en effet le manque d'outil de suivi des étudiants permettant la connaissance de leur devenir professionnel. Nous espérons que l'OSIPE pourra davantage nous aider à l'avenir.

RÉPONSES POUR LES SPÉCIALITÉS LANGUES ET LETTRES

1. Les échanges internationaux sont en fait nombreux, c'est un malheureux problème informatique (transformation d'un tableau Excel qui n'a pas pu être incorporé dans le dossier sous la forme demandée) qui n'a pas permis de transmettre les données exactes des mobilités. Mais de nombreux échanges Erasmus existent, par exemple avec la GB, l'Irlande, l'Espagne, l'Allemagne. Nous recevons aussi de nombreux étudiants étrangers, européens, maghrébins, africains, russes, etc.

Certains partenariats privilégiés entre universités (Université d'été européenne en Lettres Modernes impliquant Italie, Tchéquie, etc), avec l'Irlande en anglais, pourraient à l'avenir déboucher sur des accréditations communes de diplômes. Les enseignants s'engagent à y travailler pendant le prochain contrat.

2. En ce qui concerne les concours, il faut rappeler que l'agrégation ne se prépare pas dans le Master MEEF. D'ailleurs un parcours "agrégation" en anglais et en LM a été proposé dans le cadre de la future accréditation du diplôme.

3. Nous sommes bien conscients du manque de cohérence interne de la mention qui résulte d'une longue histoire d'additions de filières autrefois indépendantes et graduellement regroupées au fil des refontes successives de la maquette (exigences de regroupements et de mutualisation des cours). Ce défaut sera corrigé à l'occasion de la future accréditation qui verra les diverses spécialités devenir des mentions autonomes avec certains cours mutualisés.

4. Liens avec l'environnement :

La spécialité Lettres travaille avec la Comédie de Reims, la spécialité Espagnol organise chaque année un festival du film latino-américain au Cinéma Opéra de Reims.

5. Représentation des étudiants aux conseils de mention :

Effectivement cette mesure sera introduite dans la future mention.

6. Stages et validation:

Il est exact que la seule participation à des séminaires ne saurait être satisfaisante en matière d'évaluation. Dans la prochaine maquette nous introduirons un véritable travail de synthèse à réaliser et qui sera évalué et noté. Nous comptons aussi introduire des "séminaires des masters" dans lesquels les étudiants seront encouragés à présenter leur recherche devant les autres étudiants et à échanger sur les problématiques ou les difficultés rencontrées. De manière générale, nous souhaitons développer l'apprentissage à la recherche par la recherche.

7. Suivi des compétences :

Elles sont évaluées globalement en Lettres ou en Langues. Il est difficile de dissocier expression et qualité de l'analyse des textes par exemple. L'évaluation par note tient compte de plusieurs facteurs sans décomposer les compétences en jeu.

8. Conseil de perfectionnement :

Il paraît peu approprié à la mention en raison de la structure éclatée en spécialités différentes, qui laisse une plus grande autonomie aux responsables de spécialité. Le constat de cet éclatement ou du manque de cohérence au sein de la mention a conduit à proposer une refonte complète dans la demande d'accréditation du prochain contrat, prévoyant la séparation en mentions autonomes : "Lettres et humanités", "Langues, littératures et civilisations étrangères", "Sciences du langage", "Patrimoine et musées".

9. Problème des stages :

Ayant orienté la mention vers l'initiation à la recherche, nous avons inclus la participation à la vie des laboratoires (CIRLEP-CRIMEL) comme stage. Comme le rapport le souligne, les spécialités Langues et Lettres ont développé peu de liens avec des entreprises locales. Le contexte économique local et régional est peu favorable au placement des étudiants dans des stages en lien réel avec leur formation (tels que journaux, maisons d'édition, etc). Mais il est vrai qu'un effort devrait être fait pour développer des relations avec par exemple les théâtres locaux, éventuellement des libraires, des musées, ou des sites touristiques dans lesquels les étudiants pourraient exercer leurs compétences.

10. Suivi des diplômés :

L'OSIPE nous a fourni les résultats d'enquêtes sur des cohortes plus récentes d'étudiants, données qui n'ont pas été exploitées dans le dossier. Il faudra effectivement se montrer plus attentif à ces chiffres à l'avenir : mais on sait qu'en France un diplômé à Bac+5, quelle que soit la formation, multiplie ses chances d'insertion professionnelle.

C'est pourquoi le reproche qui est fait de manière implicite aux spécialités de recherche en Lettres et Langues de ne pas être suffisamment "professionnalisantes" nous paraît discutable : s'il est vrai qu'on ne peut définir un ou deux métiers précis auxquels préparent ces spécialités, comme cela peut être le cas pour GMI qui prépare aux métiers de "veille informatique" ou, pour LEA qui prépare aussi à des métiers bien précis- filières qui peuvent d'ailleurs se révéler bouchées au bout de quelques années- , les compétences et la culture générale acquises par nos étudiants, leurs compétences, qui consistent à savoir construire une argumentation, à savoir rédiger, à rechercher, vérifier et organiser des informations, à synthétiser, leur permettent de candidater à des postes variés, que nous ne pouvons pas anticiper et définir par avance. Nos étudiants sont amenés à rédiger soit en français soit en langue étrangère, deux mémoires, l'un de 80 pages, l'autre de 150 pages, sur un sujet original de recherche, sur deux ans. Ils acquièrent aussi une bonne connaissance des problématiques du monde contemporain, français et européen. Ils acquièrent une solide culture générale (connaissance des Mondes antiques, mais aussi étude des cultures populaires contemporaines) qui manque à certains étudiants des écoles de commerce. Certains de nos étudiants par exemple partent travailler en Grande Bretagne et trouvent des emplois qui n'ont rien à voir avec l'enseignement. D'autres trouvent à s'employer dans les entreprises locales, de champagne par exemple. Ce qui prouve que la nature exacte des enseignements dispensés ne conditionne pas forcément les emplois qui seront occupés, mais assure aux étudiants une formation élevée, de qualité, reconnue par des milieux professionnels variés. Il faut rappeler que dans les pays anglophones (y compris les États-Unis), la nature exacte du diplôme obtenu ne conditionne pas le type d'emploi recherché par la suite. À l'heure où l'on parle de

la nécessité pour les individus de changer plusieurs fois d'emploi dans sa vie professionnelle, une formation qui permet l'acquisition de solides qualités de synthèse, de réflexion et de rédaction ne doit pas être rejetée comme mal adaptée à l'employabilité des futurs diplômés.

RÉPONSES CONCERNANT LA SPÉCIALITÉ PHILOSOPHIE

- S'agissant de l'enseignement à distance, la demande de transmission des cours sous forme écrite est une exigence quasi-unanime des étudiants du SEPAD. Interrogés, comme ils le sont chaque année, ils répondent (et ce fort légitimement) que l'on assimile difficilement le savoir porté par un cours de spécialisation en y accédant sous forme audiovisuelle.

- Pour ce qui est de l'environnement concurrentiel, cette constatation légitime renforce le projet de politique de partenariat régional avec la Lorraine et l'Alsace, adossé aux orientations de la politique du CIRLEP.

- Il n'y a pas de Master MEEF en philosophie, et seul un parcours recherche offrant un enseignement disciplinaire soutenu et pointu prépare efficacement les étudiants au débouché professionnel des concours de recrutement.